

la feuille du BOIS

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

119

janvier 2017



© Cyuri Karnay

• BONNE ANNÉE ! •

Quelles perspectives pour 2017 ?

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



MADAME, MONSIEUR,



Madame, Monsieur,

Permettez-moi à l'aube de cette nouvelle année, de vous présenter ainsi qu'à vos familles mes meilleurs vœux et ceux de la collectivité. Vœux de santé, de bonheur, de prospérité, de réussite dans vos projets... Souhaitons aussi un monde meilleur pour tous, où seront épargnées des vies humaines qui sont la conséquence des catastrophes naturelles, des conflits ou des actes terroristes.

Ce début d'année est aussi traditionnellement pour les équipes municipales le moment de faire le bilan des actions passées et de faire part des projets futurs. Je n'ai pas dérogé à la règle, comme vous pourrez le découvrir dans cette édition de la Feuille du Bois.

Ces réalisations, achevées ou en cours, et ces projets futurs, permettent de répondre aux besoins de notre population sans alourdir la pression fiscale. Certes, il y a des manques de réponses qui peuvent susciter des interrogations légitimes. Le manque de financement, causé par la baisse des dotations et des

subventions, mais aussi notre choix politique de ne pas augmenter les taux d'impositions, ne nous permet plus de tout faire. Par ailleurs, la prise en compte du contexte local et inter-communal, notamment par le transfert possible de certaines compétences qui, à terme, généreront une économie certaine pour la ville, constitue une autre explication.

Notre cap 2017 :

« Mieux faire avec ce que l'on a ! »

Pour atteindre cet objectif, les membres de l'équipe municipale et le personnel de la collectivité doivent être soudés et compétents. Il est indispensable qu'ils agissent ensemble, avec l'énergie nécessaire. C'est le cas, dirais-je, depuis plusieurs années. Je tiens donc ici à l'affirmer et à les remercier sincèrement pour leur engagement sans failles.

Cordialement
VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 300 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice** : Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication** : Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef** : Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos** : Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression** : Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •



JEUDI 10 NOVEMBRE

REMISE DES DICTIONNAIRES

La Caisse des Ecoles, présidée par le Maire, a remis deux dictionnaires, un français et un anglais, à chaque élève de CM2, ainsi qu'un petit goûter. Les enfants sont désormais prêts à entrer dans la cour des grands !

VENDREDI 11 NOVEMBRE

1916-2016 : VERDUN LE CENTENAIRE

L'exposition de la Troupe des Roussettes a réuni de nombreux visiteurs, notamment des jeunes, intéressés par cet épisode de la 1^{ère} guerre mondiale. Lié à la cérémonie commémorative du 11 novembre, l'événement a demandé un an de travail et de recherche afin de réunir les différents documents et objets. L'association a également proposé le film "La guerre rend fou" accompagné d'un café gourmand et un jeu concours, avec à la clé, des BD et des entrées au musée de la Grande Guerre à Meaux.



© Anne-Sophie KRACZKOWSKI

SAMEDI 19 NOVEMBRE

LA NUIT DE LA DÉCO

2015,75€ ont été récoltés pour l'Institut Gustave Roussy. L'équipe de la Nuit de la déco remercie tous les participants pour cet élan de générosité !

NOUVELLE ANNÉE

Quelles perspectives pour 2017 ?

© Gyuri Kamay

Même si l'austérité est toujours de rigueur, des réalisations ont vu le jour en 2016 et des projets sont en cours pour 2017.



FINANCES

Les discussions soutenues liées au pacte financier entre les communes et la communauté d'agglomération ont permis d'obtenir des **compensations financières non négligeables**. Les gains financiers qui en découleront sont liés aux futurs transferts de compétences, ainsi qu'à la mutualisation des moyens existants.



SANTÉ

Les efforts consentis au niveau du **cabinet médical** portent leurs fruits. La commune, devenue propriétaire des locaux Grande Rue, a activement recherché des professionnels en leur proposant des locaux à un coût attractif. Aujourd'hui, **trois médecins généralistes** sont en place, le quatrième devrait arriver au début du printemps prochain.



URBANISME

La réalisation des **86 logements** en bordure de la RN20 (programme Logirep), dont la livraison est prévue cette année, permet à la Ville d'accroître son parc de logement social, en offrant des conditions de logement plus dignes à ses occupants (dont 48 familles de La Ville du Bois) mais aussi de diminuer la pénalité dont elle est redevable au titre de la loi SRU.

La construction du programme immobilier Kaufman and Broad, situé rue de Gaillard, doit démarrer prochainement pour une durée de 2 ans. Composé de **159 logements**, l'ensemble devait également proposer un cabinet médical, mais compte tenu du peu d'attrait de certains professionnels paramédicaux, le projet est susceptible d'évoluer.

En continuité du programme immobilier Terralia livré en 2016, Essonne Habitat va entamer les travaux de **28 logements**, situés à l'angle de la RN 20 et de la rue des Cailleboudes, pour une livraison fin 2018.

Ces constructions revalorisent le bâti quasiment à l'abandon sur la frange RN20. Leurs implantations tiennent compte de la restructuration attendue de cet axe en boulevard urbain.

La Ville se développe, il faut donc **créer les services publics nécessaires** pour accompagner ces nouveaux habitants. Ainsi, la Ville fera l'acquisition en 2018 du bâtiment de l'école Notre-Dame, située rue des Cailleboudes, dans le but d'y réaliser une nouvelle école. Les travaux de rénovation commenceront fin 2018. Afin de créer un site unique, l'école Notre-Dame s'installera dans l'enceinte de l'Institut du Sacré-Cœur.



• C'EST DANS L'ACTUALITÉ •

« Cette période de l'année est l'occasion de présenter ses vœux, que je réédite ici avec plaisir, de faire le bilan de l'année écoulée et de faire part des projets et des réalisations prochaines. Ces dernières ne sont pas définitivement arrêtées, car le budget n'est pas encore bouclé. Face aux contraintes budgétaires, en partie dûes à la baisse drastique des dotations de l'Etat, nous maintenons notre volonté de **ne pas augmenter les taux d'imposition communaux**. Cela nous oblige, comme en 2016, à limiter non seulement les dépenses de fonctionnement mais aussi à diminuer nos investissements. »



TRAVAUX

Le transfert de la compétence assainissement au « Syndicat de la vallée de l'Orge » nous permet de **baisser la surtaxe assainissement** prélevée sur votre facture eau de près de 40 centimes dès 2017. D'autres gains et améliorations des services en direction des usagers sont attendus, comme la télé-relève des consommations.

Les études relatives au schéma directeur d'assainissement nous permettront à la fois de restructurer le réseau d'eaux usées mais également de lutter contre les inondations dans la partie basse de la ville en cas de précipitations importantes. Des **travaux conséquents** auront lieu rue du Grand Noyer, rue Ambroise Paré, ruelle du Presbytère, chemin des Berges et route de Nozay, dès le début de l'année pour plusieurs mois.

Le CR9, aménagé depuis peu en **double-sens de circulation**, permet désormais un accès direct au centre commercial Carrefour et aux terrains de tennis, depuis les quartiers ouest de la commune (Bartelottes et Lunézy) et inverse-



ment. Les déplacements à vélos sont ici privilégiés grâce à la piste cyclable créée sur le principe du partage de la voie (Chaucidou). Ce nouvel aménagement devrait réduire sensiblement la circulation rue des Joncs Marins.



ENVIRONNEMENT

En 2017, la commune lancera un **diagnostic de type ABC** (Atlas de la Biodiversité Communale). D'une durée d'un an, il fournira des prescriptions sur l'ensemble du territoire communal, dans l'objectif de signer un contrat de biodiversité avec le Département. Ce contrat permettra d'obtenir des subventions et des aides pour la requalification des bois de notre commune, dont le parc de la maison Schneersohn. Par ailleurs, des **parcours fléchés** vont être réalisés à travers nos trois bois en vue de créer des itinéraires de marche, utilisables par tous, petits et grands.



CULTURE ET ASSOCIATIONS

La commune va réhabiliter l'ancien « Dojo » de l'Escale afin de pouvoir y accueillir des **expositions temporaires tout au long de l'année**. En effet, aujourd'hui, ces manifestations se déroulent dans la salle Georges Adam, mais uniquement pendant les vacances scolaires. Ces travaux, peu onéreux, permettront de patienter jusqu'à la **rénovation de la maison Schneersohn**, qui sera dédiée à la culture.

A noter, depuis cette année, le gymnase des Bartelottes est ouvert aux associations pendant les vacances scolaires.

L'OTSI, dont la partie tourisme et promotion du territoire est désormais du ressort de l'agglomération Paris Saclay, sera remplacé en 2017 par une association de type Comité des Fêtes.



PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Afin de développer l'offre d'accueil des tous petits, la Ville a acquis un local dans le programme immobilier Terralia, situé rue des Cailleboudes. L'objectif est d'**ouvrir une micro-crèche** de 10 berceaux qui verra le jour début 2019.

Dans le domaine de l'Enfance, deux nouveaux événements fédérateurs ont vu le jour en 2016 et seront reconduits en 2017 : le **spectacle du carnaval de Bineau**, écrit, monté et joué par les équipes d'animation et la **Rainbow Road** en juillet, sur le principe de la Color Run. Ces mêmes équipes doivent adapter leur fonctionnement pour contribuer à la sécurité des enfants dans le cadre de Vigipirate et de l'état d'urgence.



Au niveau de la restauration scolaire, un **nouveau chef de cuisine** a participé à l'amélioration des repas et des goûters sur tous les sites.

En 2017, les équipes se prépareront à accueillir les nouveaux enfants en lien avec les constructions en cours.

Dans le domaine de la Jeunesse, la structure jeunesse Micado propose désormais **un créneau dédié aux 15-17 ans**, le vendredi de 16h à 18h30.





TRAVAUX

Aides à la rénovation énergétique : vous aider à y voir plus clair

Besoin d'aide pour financer vos travaux ? Avec l'ANAH, l'ALEC, l'OPAH... de nombreux acteurs peuvent vous aider dans vos travaux de rénovation. Mais comment s'y retrouver ?

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de Paris-Saclay

? C'est quoi ?

Avec l'OPAH, la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay vous guide dans la rénovation de votre logement, en vous proposant un accompagnement financier, administratif et technique, gratuit et personnalisé.

👤 Pour qui ?

- Les propriétaires qui résident dans leur logement ou qui le louent
 - Les syndicats de copropriétaires
- Les aides financières sont attribuées selon les critères de revenus et la nature des travaux.

i Pour quels travaux ?

Rénovation énergétique, mise aux normes, adaptation aux handicaps et prévention du vieillissement, réhabilitation des parties communes des copropriétés. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment labellisés RGE.

Infos au 01 60 78 17 11
ou sur opah-paris-saclay.com

Programme "Habiter Mieux" de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

? C'est quoi ?

Le programme lutte contre la précarité énergétique. Bien vous chauffer tout en réduisant le montant de vos factures, c'est possible avec "Habiter mieux".

👤 Pour qui ?

Propriétaire occupant d'un logement construit il y a plus de 15 ans, dont les ressources sont modestes ou très modestes.

Les aides de l'ANAH sont attribuées en fonction du revenu fiscal de référence du foyer et peuvent financer les travaux à hauteur de 35% ou 50%.

i Pour quels travaux ?

Rénovation thermique (chauffage, isolation des murs, combles ou fenêtres). Les travaux doivent garantir une amélioration de la performance énergétique du logement d'au moins 25%.

Infos au 0 808 800 700 (n° gratuit)
ou www.habitermieux.fr

Espace Info Energie par l'ALEC Ouest Essonne (Agence Locale de l'Energie et du Climat)

? C'est quoi ?

Véritable service public local de l'efficacité énergétique, les conseillers info énergie délivrent des conseils techniques, personnalisés et gratuits aux habitants.

👤 Pour qui ?

Propriétaire ou locataire, en maison individuelle ou en copropriété, à la recherche de solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables dans l'habitat.

i Pour quels travaux ?

Rénovation, isolation thermique, chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation, bilan thermique, équipements électriques, énergies renouvelables...

Infos 01 60 19 10 95, cie@alecoe.fr
ou sur www.alec-ouest-essonne.fr
Sur rendez-vous et permanence téléphonique



(COLLECTE DES DÉCHETS) Le bac jaune déborde... est-ce grave ?

L'extension des consignes aux emballages plastiques lancée à La Ville du Bois et dans les 21 communes du SIOM au 1^{er} octobre, semble porter ses fruits. Même s'il est encore trop tôt pour tirer des résultats probants, la simplification du geste de tri contribue incontestablement au remplissage des bacs jaunes.

La mesure paraît très appréciée. En témoignent les propos des habitants rencontrés par les équipes d'ambassadeurs de tri qui, au cours des dernières semaines, se sont rendues dans les 21 communes.

Pour certains, « le bac jaune déborde ! ». Dans ce cas, n'hésitez pas : contactez les services du SIOM qui procéderont au changement de capacité du bac, en fonction des besoins du foyer. Car, si l'on peut se réjouir d'une telle réactivité suite à la campagne lancée il y a deux mois, il est trop tôt pour envisager d'ores et déjà des modifications du rythme des collectes. « Il faut absolument vérifier si ces nouvelles consignes sont bien suivies dans la durée, pour avoir des résultats probants, avant de prendre ce type de décisions, voire de diminuer la fréquence du ramassage des ordures ménagères pour augmenter celle des emballages » précise Jean-Fran-

çois Vigier, le Président du syndicat d'ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse.

« Nous avons enregistré l'an dernier un taux d'erreur de tri, dans le bac jaune, de 23%. Une partie de ces erreurs étaient les « nouveaux entrants » plastiques, ceux qui peuvent être aujourd'hui jetés avec tous les autres emballages » rappelle-t-il. Par ailleurs, l'étude faite par le SIOM avant l'extension des consignes, avait mis en évidence que tous les bacs jaunes n'étaient pas systématiquement sortis à chaque collecte... et, lorsqu'ils l'étaient, ils n'étaient pas - tous - systématiquement pleins. Il existe donc, théoriquement, dans ces bacs une marge suffisante pour absorber le volume des « nouveaux » emballages et sur-emballages.

Dans tous les cas, un suivi sera fait tout au long des 10 prochains mois sur l'évolution des tonnages d'ordures

• EN PRATIQUE •

Les nouvelles consignes de tri dans la commune remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).

Pour vous aider :

- Une seule question à se poser : est-ce un emballage ? Si oui : déposez-le dans le bac de tri !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

Dans le bac "emballages" (bac jaune) :

emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le bac "verre" (caissette verte) :

pots, bocaux, bouteilles, flacons... en verre.

Désormais, plus de doute : sur le territoire du SIOM, tous les emballages se trient !

ménagères et d'emballages. Cette période probatoire est indispensable pour décider d'une éventuelle modification de la fréquence des collectes.



Besoin de changer de bac jaune ? N'hésitez pas :
contactez le Siom
01 64 53 30 00
bac@siom.fr



VOEUX

La Ville s'anime pendant les fêtes

Vous l'avez sans doute remarqué sur la place de la mairie : **le sapin est de retour !** Entièrement réalisé par les services techniques à partir de matériaux de récupération, la structure en aluminium atteint 6 mètres de haut ! Seule la guirlande lumineuse a été achetée. Une belle économie réalisée pour une structure de ce type !

Cette année, La Ville du Bois innove et lance sa **carte de vœux électronique**. Pour la découvrir, rendez-vous sur www.lavilledubois.fr et pour la recevoir, ou la faire suivre à vos proches, inscrivez-vous à la newsletter en bas de la page d'accueil du site.

• C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •

LA VILLE-DU-BOIS	
Nouveaux Numéros de Services Municipaux - 01 64 49 59 49	
Une ville en harmonie	
Service Clientèle	01 64 49 59 49
Service Urbanisme	01 64 49 59 49
Service Démarches	01 64 49 59 49
Service Santé	01 64 49 59 49
Service Travaux	01 64 49 59 49
Service Déchets	01 64 49 59 49
Service Sécurité	01 64 49 59 49
Service Culture	01 64 49 59 49
Service Sport	01 64 49 59 49
Service Jeunesse	01 64 49 59 49
Service Familial	01 64 49 59 49
Service Social	01 64 49 59 49
Service Médical	01 64 49 59 49
Service École	01 64 49 59 49
Service Bibliothèque	01 64 49 59 49
Service Mairie	01 64 49 59 49

ARNAQUE

Attention, ce document n'est pas une information officielle

Nous vous invitons à la plus grande méfiance si vous avez reçu ce document aux liserés bleu, blanc, rouge comportant une liste de numéros de téléphone pour divers services ou travaux. La Ville ne mandate actuellement aucune entreprise pour du démarchage à domicile. Si vous souhaitez faire appel à des services de dépannage, méfiez-vous des tracts publicitaires, consultez plusieurs entreprises différentes, comparez les devis mentionnant le taux horaire de main-d'œuvre TTC, le prix TTC des prestations, les frais de déplacement, etc... La Ville du Bois édite chaque année un guide municipal et associatif (distribué dans les boîtes aux lettres en août et disponible à l'accueil en mairie) et communique ses informations officielles via son site internet www.lavilledubois.fr

SANTÉ

Une mutuelle accessible à tous

Depuis 2015, La Ville du Bois se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat avec "Ma commune, ma santé". Cette complémentaire santé communale s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel. Les offres proposées permettent ainsi aux habitants qui ne bénéficient pas de mutuelle pour des raisons financières d'être couverts par une complémentaire santé. Cette mutuelle est accessible à tous, sans distinction d'âge, de régime d'assurance maladie, de profession ou d'état de santé.

+ d'infos sur www.macommunemasante.org
ou au CCAS, 23 rue du Grand Noyer, 01 69 63 32 79

URBANISME

10 logements bientôt livrés



La première partie du programme Logirep, située voie des Postes, le long de la RN 20, sera prochainement livrée. L'ensemble est composé d'une part d'un bâtiment de 10 logements, livré en février, et d'autre part de 76 appartements répartis en 3 bâtiments, prévus avant l'été 2017. Le programme Logirep proposera uniquement des logements à caractère social afin de répondre aux objectifs de la Loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), qui oblige la Ville à disposer de 25% de logements sociaux.

DÉMARCHES

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire

A partir du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie. L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport, **Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale** (formulaire non encore accessible), **Photocopie du titre d'identité du parent signataire**
+ d'infos auprès du service Accueil
Etat-Civil, 01 64 49 59 49

ENFANCE

Osez les séjours de vacances en 2017 !

Chaque année, la Ville organise plusieurs séjours de vacances pour vos enfants. Vous n'avez pas encore franchi le pas ? Vous hésitez ou vous avez des craintes ? Osez, vous verrez !

Une organisation maîtrisée

A La Ville du Bois, ce sont les animateurs municipaux qui organisent les séjours. Connaissant bien les enfants, leurs besoins et leurs envies, les professionnels de la ville proposent ainsi des formules adaptées et personnalisées en maîtrisant complètement les hébergements, les activités et le rythme.

Un encadrement connu

Les séjours sont exclusivement encadrés par les animateurs de la ville qui encadrent aussi vos enfants au quotidien à la cantine, au périscolaire, pendant les vacances...

Des transports sécurisés

Les modes de transports sont rigoureusement choisis pour optimiser la sécurité, en privilégiant les déplacements par autocar de tourisme privé pour éviter les lieux publics, et en faisant souvent appel aux transporteurs locaux, plus expérimentés dans des conditions climatiques difficiles, notamment pour les séjours hiver.

Les avantages pour votre enfant

- Partir avec ses copains et ses copines : une aventure unique avec de bons souvenirs
- Conserver des points de repères en partant avec des animateurs qu'il connaît : un concept sécurisant

- L'occasion de se faire de nouveaux copains dans sa ville, qu'il pourra revoir ensuite : l'opportunité de créer des liens

Consultez le programme 2017 !

Séjour hiver

Inscriptions en cours

Du samedi 11 au samedi 18 février : 8 jours dans les Vosges, pour 24 enfants de 6 à 11 ans (CP au CM2).
Coût : 350 €/enfant (facilité de paiement en 4 fois).

Séjours été

Inscriptions en mars-avril

Du dimanche 9 au dimanche 16 juillet : 8 jours à la Franche Montagne du Jura à Longevilles Mont D'or (25) pour 20 enfants de 6 à 11 ans (CP au CM2). Découverte de la montagne « verte », voile, spéléologie, paddle, accrobranche et baignade. Entre 300 et 390 €/enfant (à préciser)

Du lundi 17 au dimanche 23 juillet 7 jours à Lathus et l'aventure unique du Futuroscope (86) pour 20 enfants de 6 à 11 ans (CP au CM2).
Au programme : équitation, tir à l'arc, balades à vélo, jeux, initiation escalade, Futuroscope et spectacle en soirée ! Entre 300 et 390 €/enfant (à préciser)

Mini séjour "Idéal pour une première expérience"

Du lundi 24 au jeudi 27 juillet, soit 4 jours à Breuillet (91) pour 12 enfants de 6 à 11 ans (CP au CM2).
Selon inscription du coupon été.
Au programme : balade à vélo, accrobranche, jeux de plein air...
Coût: journée de l'accueil de loisirs selon quotient



Service Educatif,
place du Général de Gaulle,
01 64 49 59 45



• EN JANVIER •

Inscriptions scolaires des enfants nés en 2014

A partir du 3 janvier 2017, les familles dont l'enfant est né en 2014 devront se présenter au service Educatif pour procéder à l'inscription scolaire 2017/2018. Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du carnet de santé de l'enfant (vaccin DTCP à jour).

Calcul du Quotient Familial 2017

Se présenter physiquement au service Educatif, entre le mardi 3 et le mardi 24 janvier avec les avis d'imposition sur les revenus du foyer (individuels ou couple, année 2016 sur les revenus 2015) et le relevé annuel 2015 des prestations CAF perçues. Ouvertures exceptionnelles du service les mardis 10 et 17 janvier jusqu'à 19h00. Attention, à défaut de calcul, les tarifs passent au «quotient non-établi» et aucune rétroactivité ne sera possible.

• RETOUR EN IMAGES •



Photos © Andéol Demeulenaere

ÉVÈNEMENT

La Journée de la Petite Enfance

Le 19 novembre dernier, les enfants étaient à la fête ! Une belle journée organisée à l'Escale par les structures Petite Enfance de la Ville, avec, au programme, des histoires, des ateliers, un spectacle, une structure gonflable... et un baby-puces pour les parents !



Le baby-puces a permis aux parents ou futurs parents de faire des bonnes affaires !



En compagnie de Jipé Bocquel, 45 artistes en herbe ont créé L'Arbre des Sens. Composée de modules en verre peints par les enfants, puis cuits dans l'atelier de l'artiste, l'œuvre finale a été présentée aux familles lors de l'inauguration et sera prochainement installée dans l'enceinte du pôle Petite Enfance. La Ville remercie l'ensemble des intervenants (parents, professionnels, assistantes maternelles) et Jipé Bocquel, qui ont permis cette réalisation collective.

• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin

Vendredis 13 et 27 janvier
de 9h à 16h30

Permanence "pesée et conseils"

Mardis 17 janvier et 7 février de 9h à 11h30

Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage-femme de la PMI, à l'Espace «Les Lutins du Bois» (en face de l'Escale).

Renseignements et inscription :

Maison Départementale des Solidarités,
01 69 79 93 35.

Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 13 janvier : transvasement

Vendredi 20 janvier : motricité

Vendredi 27 janvier : jeux libres et galette des rois

Vendredi 3 février : peinture

Renseignements : 01 69 63 32 72.

Biblio-bébé

Mardi 17 janvier, de 10h à 11h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

Contact : 01 64 49 59 41.



SOIRÉE THÉÂTRE

La bonne adresse

L'histoire se déroule dans un bel appartement parisien où vivent la maîtresse de maison, une ancienne star de music-hall, sa femme de ménage et deux femmes à qui elle loue des chambres : un professeur de piano et une artiste peintre. Lasse de la vie parisienne, la maîtresse de maison souhaite se retirer à la campagne et poste alors une annonce pour louer son appartement. Dans le même temps, les trois femmes mettent elles aussi des petites annonces : l'une pour trouver un élève, l'autre pour trouver un modèle posant nu et enfin la troisième pour trouver l'âme soeur. Ces annonces sont toutes différentes

Samedi 14 janvier, 20h30

Escale, 14 chemin des Berges

Tarif : normal 10€, réduit 5€, gratuit pour les - 12 ans.

+ d'infos : service Culturel, 01 64 49 55 40

et pourtant elles ont deux points communs : elles sont rédigées en abrégé et sont signées P.P.S. Les rencontres de « La Bonne adresse » vont donner lieu à toute une série de quiproquos dans ce vaudeville de pure tradition.

Domiciliée à Villemoisson sur Orge, la troupe de théâtre amateur "les Tréteaux d'Olyvette" fut créée en 1995 par Bernard Durandportal. Le répertoire porte principalement sur des pièces ou des spectacles comiques mais sachant aussi faire appel à l'émotion du spectateur.



Départs échelonnés à partir de 12h,
route de Nozay
Contact : 06 07 29 44 86

SPORT

Tous en selle pour le cyclo-cross !

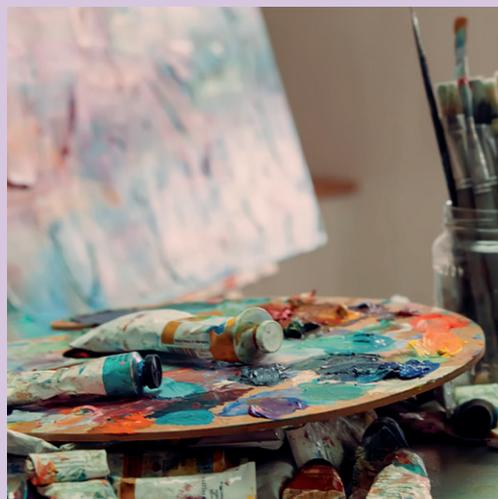
Organisé le **dimanche 15 janvier**, le "Souvenir Eric Bérault" est un cyclo-cross qui se déroule route de Nozay au niveau du stade, pour une étape dans le Bois de Monsieur. L'épreuve est ouverte à toute fédération pour une journée avec vélo cross ou VTT. Elle est organisée sur la commune depuis 1992 pour commémorer la mémoire d'un jeune coureur de l'US Métro, agent RATP, ex champion d'Ile-de-France de cyclo-cross, décédé accidentellement en 1991. Des habitués mais aussi des sportifs de toute l'Ile-de-France se retrouvent lors de cette compétition.

GYURI KARNAY

Le talent récompensé

Félicitations à notre artiste Urbisylvain **Gyuri Karnay** pour sa réussite lors de la Finale de la Fête de la Peinture Rapide à Linas en novembre dernier. 4 de ses 8 réalisations ont été récompensées et un prix spécial lui a été décerné pour l'ensemble de ses œuvres, le "Prix Artiste 2016 des Maires Franciliens". Selon Gyuri Karnay, "Il est important de changer de technique, il faut prendre des risques pour expérimenter au maximum". Du graff à l'encre en passant par la gouache, tout lui réussit !

- **1^{er} prix Graff**
pour "Nozay, Ah bon ?"
- **2^{er} prix Gouache**
pour "Sur la route de St-Germain"
- **3^e 2^e prix Techniques mixtes**
pour "10H10 à Fontenay-les-Briis"
- **4^e 2^e prix Encre**
pour "Merle blanc et corbeaux noirs"



SALON DES ARTISTES Inscrivez-vous !

Les inscriptions sont lancées pour le 9^e Salon des artistes de La Ville du Bois qui se tiendra du 24 au 26 février prochains. Parrainée par Xavier BOULLY, cette manifestation est l'occasion pour les artistes urbisylvains d'exposer leurs œuvres et de rencontrer d'autres personnes qui partagent leur passion. Toutes les techniques de peinture sont acceptées. Chaque artiste dispose librement de la surface d'une grille d'exposition mesurant 1m sur 1m90. L'inscription est gratuite et obligatoire.



Fiche d'inscription et règlement disponibles sur www.lavilledubois.fr

TÉLÉTHON

Merci pour votre générosité

3483,23€ ont été récoltés lors du Téléthon 2016. Les différentes animations (randonnée, spectacle de danse, urnes de dons) ont remporté un beau succès. La Ville remercie l'ensemble des bénévoles impliqués lors de cet événement caritatif.

AFM **TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUERIR

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

En ce début d'année, Vivre Autrement vous souhaite une heureuse année 2017 et vous invite à participer massivement aux primaires de la gauche, les 22 et 29 janvier prochains.

Les futurs choix politiques engagent le pays pour 5 ans. De grands principes de société s'affrontent. Lequel voulons-nous pour notre avenir ?

Vivre Autrement veut une Société dans laquelle les valeurs fondamentales de notre République soient respectées : l'Education, la Protection sociale, la Justice...

Les questions environnementales doivent être également au cœur des débats. Notre Avenir en dépend !

Défendre ces valeurs est entre les mains de chacun d'entre nous. 2017 est une année électorale, mobilisons nous !!

Bien cordialement
Véronique Pujol



EDVDB

Texte non parvenu.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Mesdames, Messieurs

Toute l'équipe de l'UCVB et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017.

Cette année sera marquée par un renouvellement de l'équipe gouvernementale ainsi que du parlement de notre pays. C'est vous qui participerez à ces changements d'importance.

Le climat actuel de crise économique, d'état d'urgence, de restriction budgétaire, n'est pas très optimiste il est vrai. Mais vous pouvez, par vos votes, décider de l'avenir. Si par le choix de la nation nous élisons la bonne équipe, il ne fait pas de doute que l'avenir peut être changé. Alors nous comptons sur vous pour voter massivement au printemps prochain et donner une nouvelle impulsion à notre société.

Nous vous invitons aussi à rester vigilants et signaler aux autorités tout acte ou toute situation visant à perpétrer des actes odieux comme nous en avons vécu depuis un peu plus d'un an. Tous ensemble nous pouvons stopper cette vague fanatique qui vise à détruire les fondements de notre constitution.

Nous sommes avec vous tout au long de l'année.

Cordialement,
Frédéric Delattre
Président de l'UCVB



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments

Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse

Frédéric Delattre, Educatif

Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage

Marcel Brun, Finances et infrastructures

Marie-Claude Mortier, Sports

Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers

Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme

Christelle Derchain,

Environnement, cadre de vie, liaisons douces

Stéphanie Régnauld

Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments

Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Ibrahim Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion

Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Damien Couennaux, Performances énergétiques

Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

14 nov. : Dyclan VOGEL
 16 nov. : Gabin RENOUX
 19 nov. : Marjorie GIBOYAU
 22 nov. : Isabella HERRMANN HALIN
 27 nov. : April PICHARD
 29 nov. : Lily-Rose DA FONSECA

Félicitations

05 nov. : Lém-Madjé AMEGNONAN
 et Pascal CROSNIER

Condoléances

05 nov. : Alberto ALVES
 29 nov. : Jane HERVE
 veuve ROMBAUT



CONDOLÉANCES

Jean Vasseur

Nombre d'entre vous ont connu Jean Vasseur dans ses nombreuses activités associatives, culturelles et politiques depuis des années à La Ville du Bois. Il nous a quitté le 13 novembre 2016 suite à des problèmes cardio-vasculaires. Il fut notamment à l'origine du Festival de Jazz de La Ville du Bois. La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes - Jeudi 12 janvier, de 14h à 17h, à Linas (Bâtiment la Source, 54 rue de la Division Leclerc) et jeudi 9 février, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20.

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 10 et 24 janvier, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27.

DÉPUTÉE

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, tient une permanence parlementaire, sans rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville de Longjumeau) située 3 bis rue des Ecoles à Longjumeau.



Pour + d'infos :

reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]



La Lyonnaise des Eaux devient SUEZ : attention, l'intitulé de vos factures de fourniture d'eau a changé

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Collecte exceptionnelle des sapins de Noël** : lundi 9 janvier
- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèteries** :
 Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
 Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
 St Michel sur Orge : 01 60 16 01 33
 Morangis : 01 69 09 57 18

i Contact : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
 - **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
 - **Lignes de bus DM 17** : pour rejoindre la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- i** Horaires et parcours : lavilledubois.fr
 > Côté pratique > Transports



Samedi 28 janvier, 20h30

Concert du Nouvel An

Petit Gymnase, rue des Ecoles

Le conservatoire, ses professeurs et ses élèves, vous proposent un concert de musique classique.

Entrée libre et gratuite

Renseignements : service culturel, 01 64 49 55 40

Samedi 14 janvier, 20h30

• Soirée Théâtre "La Bonne Adresse" •

Par les Tréteaux d'Olyvette

Escalé, 14 chemin des Berges

Tarif : normal 10€, réduit 5€,
gratuit pour les - 12 ans

Dimanche 15 janvier

• Cyclo-cross souvenir Eric Berault •

Route de Nozay, au niveau du stade

Départs échelonnés à partir de 12h

Contact 06 07 29 44 86

Mercredi 25 janvier, 18h30

• Formation compostage et lombricompostage •

SIOM, avenue des Deux Lacs à Villejust

Contact : prevention@siom.fr

ou 01 64 53 30 22

+ d'infos sur www.siom.fr

Samedi 28 et dimanche 29 janvier

• Tournoi de jeux vidéos en réseau •

Escalé, 14 chemin des Berges

Par l'association GIV-LAN

Dimanche 29 janvier, de 12h à 18h

• Saveurs et jeux du monde •

Foyer des Anciens, 20 rue Ambroise Paré

Chacun apporte un plat de son pays

ou de sa région et un jeu !

A 10h30, atelier fabrication de pâtes

fraîches à l'italienne (participation

et dégustation 3€), sur réservation.

Par l'association Mozaïq

asso.mozaiq@laposte.net ou 06 88 38 00 08

<http://association-mozaiq.blogspot.com>

• FÉVRIER EN BREF •

Du 23 au 26 fév. : Salon des artistes

EN JANVIER, AU THÉÂTRE DE LONGJUMEAU

Dans le cadre d'un partenariat intercommunal, La Ville du Bois participe au fonctionnement du théâtre de Longjumeau. Cette opération permet de proposer aux Urbisylvains une programmation culturelle de qualité à prix réduit. + d'infos sur www.theatre-longjumeau.com

Samedi 7 janv. : Nawell Madani

Dimanche 8 janv. : Portrait Craché,
avec Véronique Genest

Samedi 14 janv. : Kids United

Dimanche 15 janv. : Chantal Goya

Samedi 21 janv. : Baptiste Lecaplain

Dimanche 22 janv. : Numéro complémentaire,
avec Georges Beller et Steevy Boulay

Vendredi 27 janv. : Avanti !,
avec Francis Huster et Ingrid Chauvin

Dimanche 29 janv. : Anne Roumanoff